L'objectif est de conforter les actions menées à partir du centre de sauvegarde en service (Caix pour l'avifaune et une annexe à la Maison de la baie à Lanchères pour les mammifères marins) mais aussi de développer les actions préventives menées sur l'ensemble du territoire sur des espèces particulières : phoques, chauves-souris, amphibiens, busards ….

Si ces actions sont déterminantes pour leur protection, médiatisées, ces actions ont, pour nos concitoyens, une signification concrète évidente et sont de fait d'excellents vecteurs de sensibilisation à la protection de la nature.

PROTECTION PHOQUES

Avec un effectif moyen annuel d'une centaine d'animaux, la colonie de Phoques veaux-marins *Phoca vitulina* de la baie de Somme rassemble plus de la moitié des effectifs français de cette espèce. Ce site revêt donc une grande importance pour la conservation de ce pinnipède dans notre pays.
Mis en place en 1986, le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme par l'association Picardie Nature a évolué au cours du temps.
Les objectifs des actions menées sont :
- assurer le maintien d'une population viable de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;
- empêcher que les animaux fassent l'objet de dérangements trop fréquents et d'actes de braconnage. Il est également primordial que les usagers de l'estuaire comprennent et acceptent l'évolution naturelle de la colonie ;
- contribuer à la connaissance des espèces (suivis des effectifs, suivis sanitaires, études particulières...)

Certaines des actions menées sont inclues au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

→ Etude et protection

• Suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins en baie de Somme

Ce suivi « surveillance estivale » s'est déroulé du samedi 12 juin au samedi 4 septembre 2010.

- Organisation de la surveillance estivale

Un suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme se tient en période estivale. Pour cela, des bénévoles (écovolontaires et stagiaires) sont recrutés à raison de 16 personnes par semaine en juillet-août et 6 en juin et septembre. 52 bénévoles ont participé à cette mission : ils ont protégé les zones de repos des phoques à marée basse (=surveillants) et ils ont sensibilisé le public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement (=animateurs). Ils ont cumulé 990 jours de présence sur le site.

- Pression d'observation en période estivale

Les séances de terrain sont réalisées à marée basse lorsque les phoques sont les plus vulnérables. Les surveillants et animateurs se sont répartis sur l'estuaire en plusieurs équipes, mettant en place

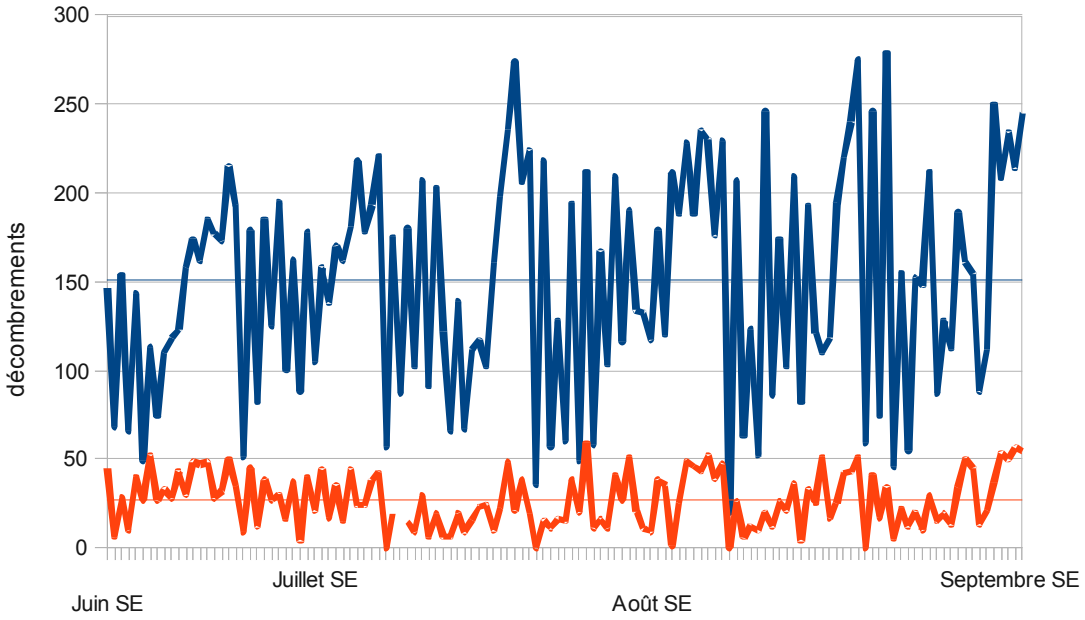
249 « points de prospection » en baie de Somme (terrestres, maritimes et aériens). La présence sur le terrain représente en temps cumulé l' équivalent de 564 journées homme, qui ont été réalisées à 95% bénévolement.

- Effectifs en période estivale

Les effectifs de phoques observés en période estivale sont variables. Sur les 12 semaines de « surveillance estivale », on a dénombré en moyenne 150 Phoques veaux-marins et 27 Phoques gris. Les effectifs maxima notés au cours de l'été sont de 279 Phoques veaux-marins et de 59 Phoques gris, les dénombrements sont plus importants en cette saison en raison de la venue d'animaux provenant de colonies limitrophes pour la mue et la reproduction.

Evolution quotidienne des comptages estivaux 2010

Phoques veaux-marins (bleu) et Phoques gris (rouge)



- Reproduction des Phoques veaux-marins

40 jeunes Phoques veaux-marins sont nés en baie de Somme au cours de l'été 2010. Le taux de reproduction constaté cette année est de 14,3%, ce qui est inférieur aux taux obtenus en 2008 et 2009. Tous ces jeunes phoques n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère, au total 6 d'entre eux se sont échoués prématurément séparés de leur mère : le taux de réussite des naissances (= nombre de jeunes sevrés naturellement par leur mère) est de 80% ; celui-ci est en nette amélioration par rapport à 2009. On peut noter parmi les naissances observées, la suspicion de présence de jumeaux, observés à 4 reprises en 2 semaines.



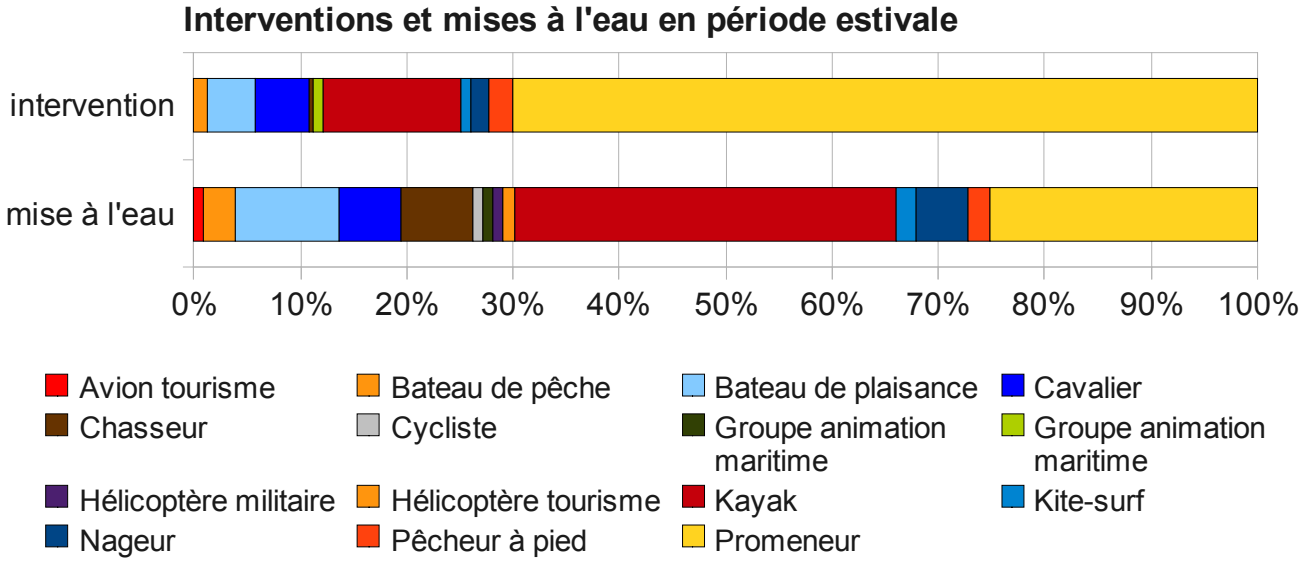
Photo : femelle de Phoque veau-marin accompagnée de deux jeunes (photo C.Martin)

- Zones de stationnement

Au cours de l'année 2010, 6 reposoirs étaient utilisés par les phoques à marée basse dont les 3 principaux se situaient en Réserve Naturelle.

- Perturbations / Interventions en période estivale

Lors de la surveillance estivale, 223 interventions ont été réalisées, permettant de contacter 1529 personnes. 70% des interventions ont permis d'éviter une perturbation, 8,5% d'en réduire l'impact et 21,5% n'ont pu éviter une mise à l'eau. Ces interventions ont été menées, à 77,8% auprès de promeneurs, à 13% auprès de kayakistes et à 9,2% sur diverses autres activités. Malgré cette protection, nous avons constaté 103 mises à l'eau des groupes de phoques, provoquées par 14 activités dont des kayaks à 35,9%, des promeneurs à 25,2%...
La mise en place d'une surveillance estivale par Picardie Nature permet de diminuer considérablement les risques de dérangements des groupes de phoques à marée basse mais ne les supprime pas.



• Suivi régulier de la colonie de phoques

Un suivi régulier de la colonie de phoques de la baie de Somme est mis en place toute l'année, hors période estivale, il s'est tenu du 1er janvier au 11 juin et du 5 septembre au 31 décembre 2010. Les séances sont menées de manière décadaire, sur une durée de 5 à 6 heures en fonction des heures des marées basses.

- Organisation du suivi régulier

L'aide bénévole est sollicitée pour la mise en place de séances de terrain décadaires, elles sont principalement réalisées depuis la terre (par 2 personnes) mais lorsque la météo le permet, des séances maritimes (par 5 personnes) sont mises en place. Au cours du printemps, des week-ends de protection sont organisés (par 6 à 10 personnes).

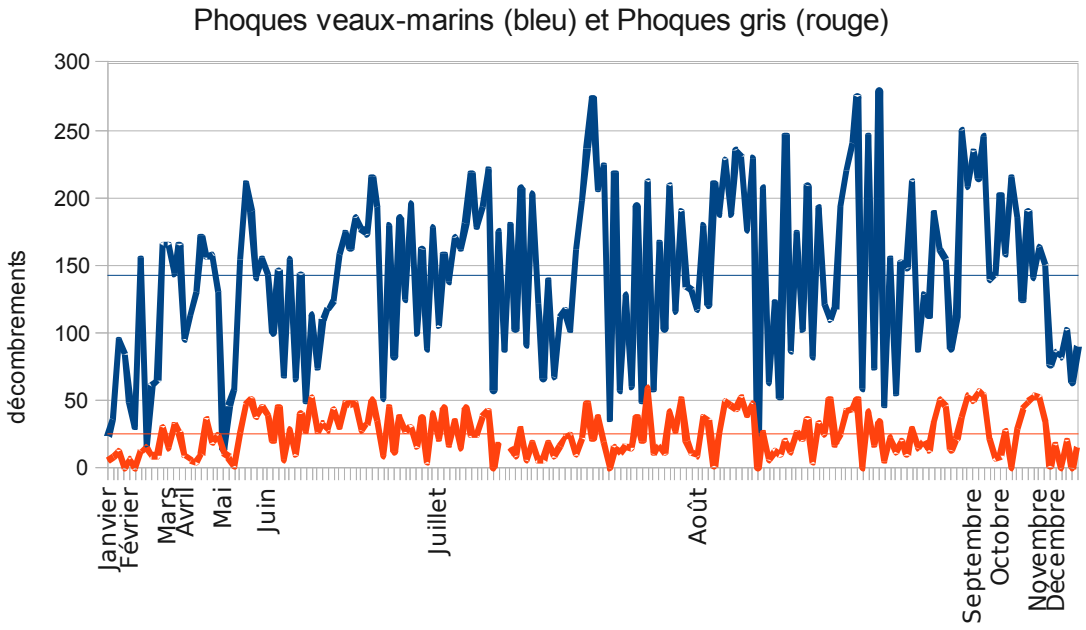
- Pression d'observation annuelle

64 points de prospection ont été mis en place en baie de Somme (terrestres, maritimes et aériens) hors période estivale. La présence sur le terrain représente en temps cumulé l'équivalent de 72 journées homme, qui ont été réalisées à 89% bénévolement.

- Effectifs annuels

Les effectifs de phoques observés sur l'année 2010 sont variables, avec des effectifs moyens annuels de 142 Phoques veaux-marins et 25 Phoques gris. Les deux espèces présentent un pic de fréquentation en période estivale.

Effectifs de phoques observés en baie de Somme au cours de l'année 2010



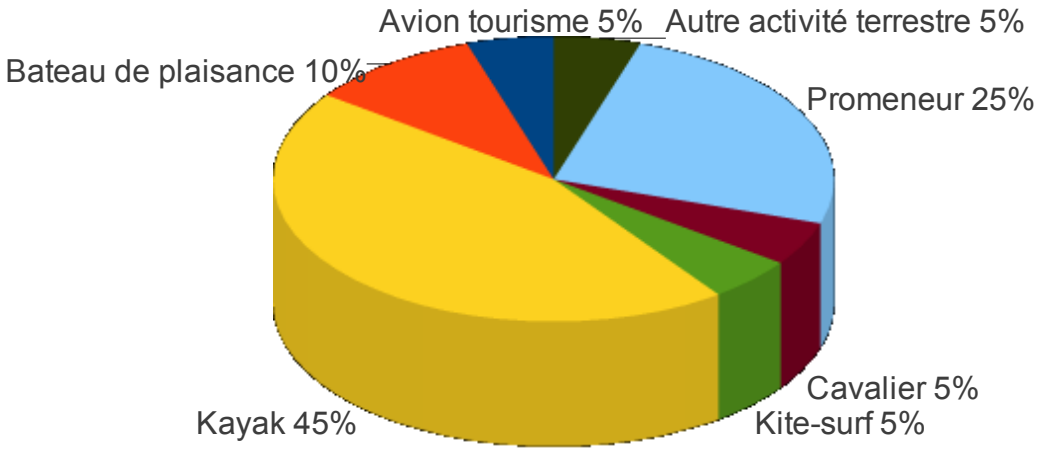
- Reproduction de Phoques gris

Plusieurs naissances ont été notées durant les hivers précédents. Toutes ces naissances s'étaient terminées par la mort du jeune. En 2010, aucun « blanchon » de Phoque gris n'a été observé.

- Perturbations / Interventions hors période estivale

Les perturbations ont un impact moins important hors période estivale, mais elles ne sont pas à négliger (repos des femelles gestantes, jeux sexuels pendant la reproduction...). 20 mises à l'eau des groupes de phoques ont été relevées hors période estivale. Les perturbations proviennent des mêmes types d'activités qu'en période estivale.

Origines des mises à l'eau hors période estivale



• Suivi des phoques en baie d'Authie

La baie d'Authie est un site proche de la baie de Somme fréquenté régulièrement par les phoques. Des suivis mensuels sont réalisés afin de mieux connaître la fréquentation de ce site par les 2 espèces de phoques, d'identifier la fidélisation au site de certains individus et de rechercher la

présence éventuelle de couple mère-jeune dans la perspective d'organiser leur protection si elle s'avère nécessaire.

- Organisation du suivi

Ce site est suivi en partenariat avec l'Association Découverte Nature ; des suivis quotidiens sont réalisés par Picardie Nature entre le 14 juillet et le 15 août.

- Pression d'observation annuelle

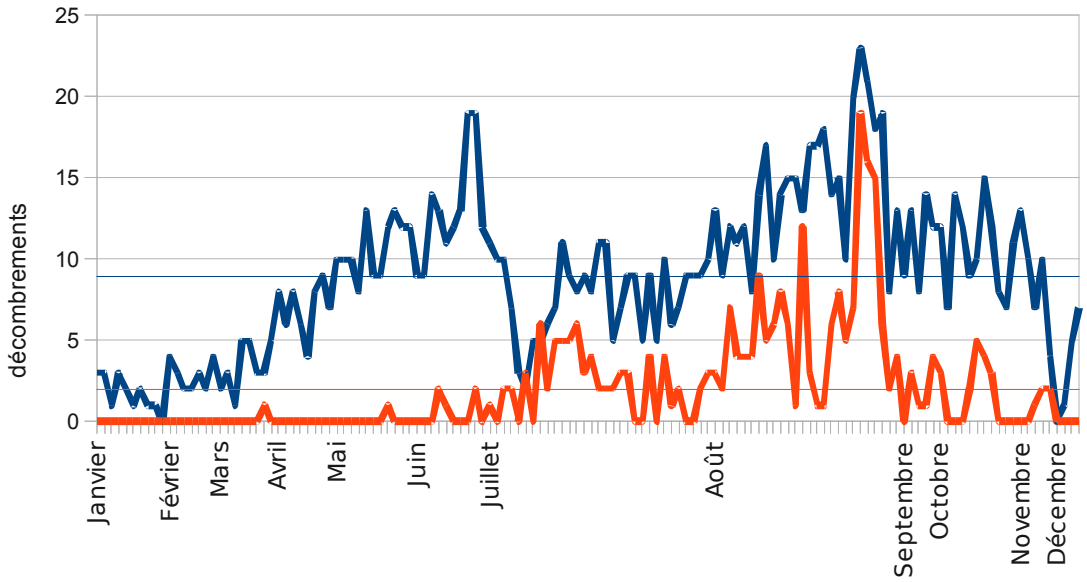
136 séances d'observations terrestres ont été mises en place en baie d'Authie. La présence sur le terrain représente en temps cumulé l'équivalent de 55,7 journées homme, qui ont été réalisées à 95,7% bénévolement.

- Suivi des effectifs de phoques

Les effectifs de phoques observés sont variables, avec en moyenne 9 Phoques veaux-marins et 2 Phoques gris présents. Les deux espèces présentent un pic de population en août.

Effectifs de phoques observés en baie d'Authie au cours de l'année 2010

Phoques veaux-marins (bleu) et Phoques gris (rouge)



- Suivi des individus

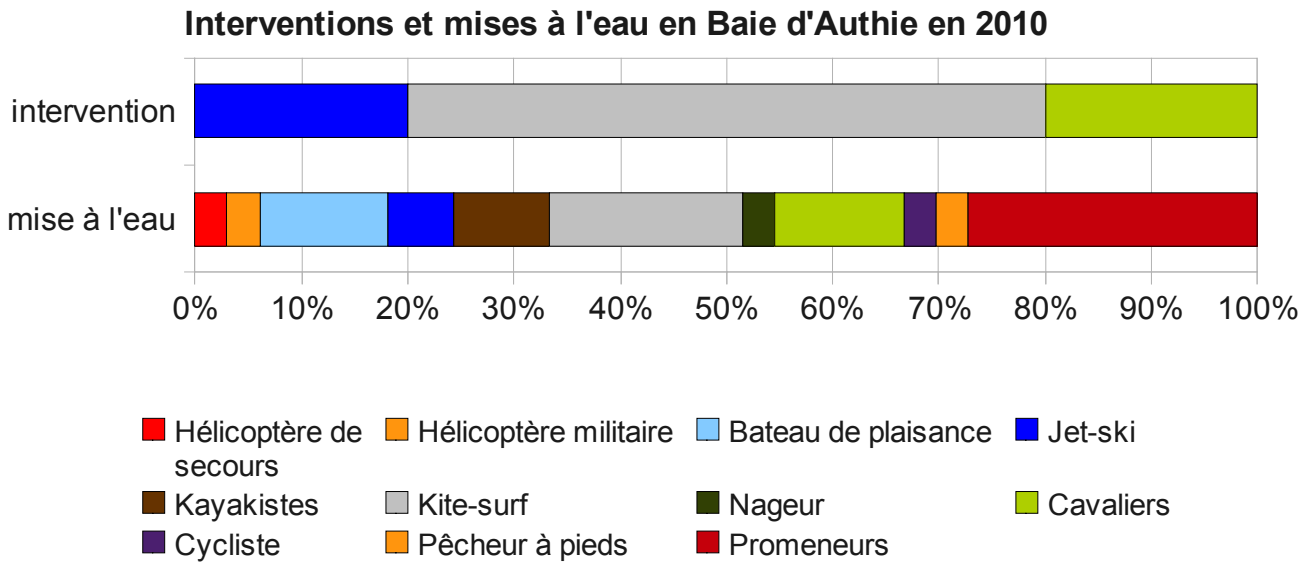
Lors des séances d'observation des phoques, certains individus peuvent être identifiés. Ainsi, 8 Phoques veaux-marins et 1 Phoque gris ont été photo-identifiés. A chaque séance de terrain, on essaie de repérer les individus connus, ainsi chaque individu a été revu entre 0,7% et 33,1% du nombre total d'observations.

- Reposoirs utilisés

Au cours de l'année 2010, 5 reposoirs ont été utilisés. Les deux principaux se situaient sur la berge sud du chenal de l'Authie, à proximité du lieu dit « les sternes ».

- Perturbations / Interventions

Lors du suivi de la population de phoques en baie d'Authie, 5 interventions ont été réalisées auprès de 3 activités et 33 mises à l'eau des phoques ont été relevées par 11 activités.

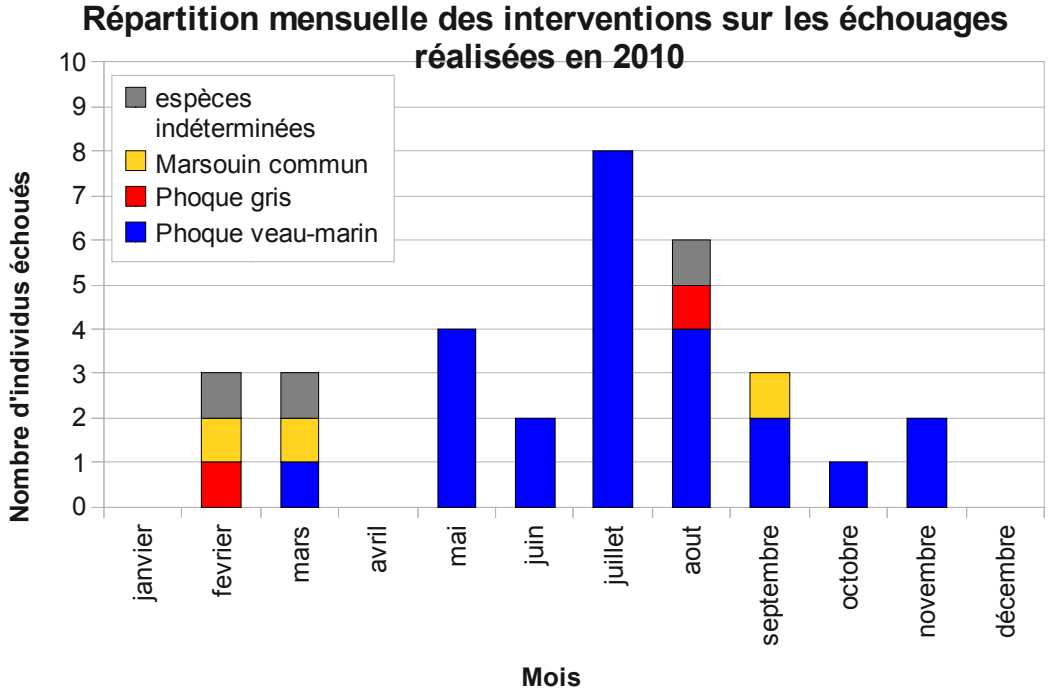


• Intervention sur les mammifères marins échoués

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouage (RNE) et intervient sur les mammifères marins échoués entre Le Touquet et Le Tréport.

- Les animaux échoués en 2010

32 interventions sur des mammifères marins échoués ont été réalisées : il s'agissait à 75% de Phoques veaux marins.



- Les Phoques veaux marins échoués vivants

Au second semestre 2010, 5 Phoques veaux marins se sont échoués vivants : 1 jeune prématurément séparé de sa mère et 4 animaux malades ou blessés. 4 d'entre eux ont retrouvé leur milieu naturel. Ils ont été marqués afin de pouvoir être suivis durant quelques semaines après leur retour en baie de Somme. 1 individu est mort au centre de soins, il présentait de multiples perforations du tube digestif à cause de l'ingestion d'un écarteur de lignes de pêche.

- Les animaux autopsiés

17 animaux ont été autopsiés au laboratoire vétérinaire de Dury. On remarque que 5 phoques sont morts de chocs traumatiques. L'origine de ces chocs est indéterminée mais on peut imaginer , par

exemple, un choc avec un véhicule nautique à moteur …

• Suivi de l'état sanitaire des phoques

Lors des séances de terrain, nous nous attardons à repérer des signes cliniques de pathologies qui pourraient être problématiques pour la colonie toute entière (exemple du Morbillivirus: toux, présence de mucus, dos arrondie, animal faible...) Aucun problème pathologique particulier n'a été relevé au cours de cette année.

• Reconnaissance individuelle

L'identification des individus par photographie peut s'effectuer grâce à la reconnaissance de marques artificielles (bagues, balises, plaques...) et de marques naturelles (dessins du pelage, cicatrices...). Cette méthode est compliquée à mettre en place (conditions météorologiques, distance des animaux...). Elle a cependant l'avantage d'être utilisable à long terme pour tenter de comprendre les migrations des animaux. Cette année 2010, l'effort mené précédemment pour la photo-identification des phoques s'est poursuivi ; 21 phoques portent des bagues.

• Suivi des phoques remis en milieu naturel

Les animaux soignés puis remis en milieu naturel par le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature, sont marqués d'une bague numérotée (tenue plusieurs années) et d'une plaque colorée collée au sommet du crâne (tenue plusieurs mois). Le suivi des phoques ne s'effectue que visuellement, les données (date d'observation, lieu, heure et comportement) nécessitent donc d'être remontées à Picardie Nature.

- Les animaux relâchés en 2009

Les phoques soignés et remis en milieu naturel en 2009 ont été observés à 72 reprises. Ces observations ont eu lieu à 93% en baie de Somme mais les phoques ont fréquenté également d'autres sites comme la baie d'Authie, la baie de Canche ou Wimereux.

- Les animaux relâchés en 2010

Les phoques soignés et remis en milieu naturel en 2010 ont été observés à 6 reprises. Aucune de ces observations n'a eu lieu en baie de Somme, mais les phoques ont fréquenté d'autres sites comme la baie d'Authie, la baie de Canche ou l'estuaire de la Seine. Ces individus sont toujours actuellement marqués et peuvent être observés.

• Contribuer à la connaissance des phoques de la baie de Somme

- Les études en cours

Parmi elles, l'étude sur le régime alimentaire des phoques de la baie de Somme entamée en 2008 a été continuée en 2010 : une quarantaine de prélèvements sont encore nécessaires pour que les analyses des résultats soient représentatives de la population. Les premiers résultats obtenus montrent une nette préférence des phoques pour les poissons plats (pleuronectidae et soleidae) et des dragonnets (Callionymus spp).

- Participation au « réseau national phoques »

En 2008, sur demande de la DREAL Normandie et d'IFREMER, un « réseau national phoques » a été mis en place, il est coordonné par C.Vincent (Université de La Rochelle) et permet une compilation des données phoques sur les côtes françaises entre janvier 2007 et septembre 2010.

- Participation aux réunions

Au cours de l'année, l'association a participé à diverses réunions comme les commissions de la

faune sauvage captive, groupes de travail Parc Naturel Marin, Réseau National Échouage, Comité consultatif de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

- Coopération scientifique

Ce programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme est réalisé en coopération avec d'autres organismes : le SMBSGL, le laboratoire vétérinaire de Dury, le CRMM, l'association ADN...

→ Sensibilisation - communication

- Les animations

228 animations (39 sorties, 162 points d'observation et 27 exposition/conférences) ont été réalisées au cours de l'année 2010. Celles-ci ont permis de sensibiliser 44 021 personnes. Pour mettre en place ces animations, les « animateurs » ont passé 302 journées homme d'animation, réalisées à 96,7% bénévolement (participants réguliers de l'action phoques, écovolontaires et stagiaires).

- La médiatisation

Une dizaine de reportages sont parus à la télévision et plus d'une quinzaine ont été édités par la presse, toute cette médiatisation a permis de diffuser des informations sur les phoques de la baie de Somme et leur environnement au niveau national, régional et local.

- L'information des usagers de la baie

L'information des usagers de la baie est très importante, elle est réalisée tout au long de l'année par des contacts réguliers. Une réunion annuelle s'est tenue en avril.

- L'information des partenaires

L'information des partenaires de ce programme d'action (DREAL, Conseil Régional, Conseil Général, ONCFS, Réserve Naturelle de la baie de Somme...) se fait régulièrement, principalement par e-mail.

→ Conclusion et perspectives...

- La colonie de phoques :

Les deux espèces de phoques qui fréquentent l'Europe sont présentes toute l'année en baie de Somme : le Phoque veau-marin et le Phoque gris.
Le Phoque veau-marin est sédentaire et reproducteur, contrairement au Phoque gris.
Sa population évolue d'environ 10% par an, suivant un modèle comparable aux autres populations françaises et européennes.
Malgré cela, le taux de reproduction paraît faible. Les dérangements dus aux activités humaines et provoquant des mises à l'eau des groupes de phoques sont, cette année encore, induites par la présence de promeneurs et de kayakistes à proximité des reposoirs. En 2011 nous aborderons le sujet : « quel impact la fréquentation humaine a-t-elle sur le taux de reproduction des phoques ? »

- L'impact des phoques sur les ressources halieutiques :

C'est un sujet auquel nous attachons beaucoup d'importance.
Des données antérieures montraient les espèces proies des phoques et leur faible impact sur les stocks de ces espèces. L'évolution du régime alimentaire démontrée par l'étude menée depuis 2008 grâce aux fèces collectées, nous poussent à mettre à jour les informations disponibles sur les espèces proies des phoques et leur abondance dans le milieu. Ainsi 2011 sera l'occasion de collecter de nouvelles fèces et des informations sur la ressource halieutique en baie de Somme et

aux abords de l'estuaire.

- L'attrait pour les phoques :

La couverture nationale, dont l'émission « Des racines et des ailes » sur France 3 en janvier a influencé la fréquentation de la baie de Somme. De nombreuses personnes nous ont dit être venues visiter la Picardie suite au visionnage de ces reportages. Dès le printemps, la fréquentation des animations phoques (points d'observation essentiellement) a été plus importante que les années précédentes. Pour un nombre d'animations annuelles quasi identiques (228 animations en 2010 contre 209 animations en 2009), le nombre total de personnes sensibilisées a plus que triplé par rapport à l'année passée : on a comptabilisé 13 778 personnes en 2009 et 44 021 personnes en 2010 !

- Soutien des actions :

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, sont mises en place grâce au soutien financier de la DREAL Picardie, du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de la Somme.

Ces actions sont réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles (participation aux séances de terrain, échouages, relecture de documents...). Cette année, ils ont cumulé un total de 1352 journées hommex et réalisé des déplacements à hauteur de 78164 km pour y participer.



SOS CHAUVES - SOURIS



Mené par par Picardie Nature depuis plusieurs années, le SOS chauves-souris répond à trois objectifs :
- éviter la destruction de colonies de chauves-souris, en trouvant des solutions adaptées aux problèmes liés à leur présence dans les habitations et autres constructions humaines,
- sensibiliser le grand public et les professionnels aux enjeux de protection des chauves-souris,
- améliorer la connaissance sur les colonies de chauves-souris de la région en permettant l'accès au bâti privé, qui ne peut être intégré dans les inventaires régionaux.

Le SOS Chauves-Souris a fonctionné en 2010 avec le concours du Responsable du Centre de Sauvegarde de Picardie Nature et de bénévoles actifs membre du Réseau Chiroptères de l'Observatoire de la Faune Sauvage de l'association.

→ Traitement des requêtes : résultats 2010

39 sollicitations au total pour l'année 2010.
31 dans la région : 8 dans la Somme, 15 dans l'Oise, 8 dans l'Aisne, et 8 hors région
- **25 sollicitations** (64,1%) **pendant la période d'élevage des jeunes** (de Mai à Août).
- **16 sollicitations** (41%) **pour des chauves-souris trouvées vivantes** dont 11 en Picardie.
- **15 sollicitations** (38,5%) **liées à la présence une colonie de reproduction.**
    - Parmi elles, la majeure partie était liée à l'aménagement de combles (53,3%).
    - L'une de ces sollicitations a permis de détecter la présence d'une colonie de reproduction de Murins à oreilles échancrées (Myotis emarginatus), espèce vulnérable à l'échelle régionale. Nous avons donc collaboré avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie qui a pu apporter son expertise en matière d'aménagement d'habitat d'espèce sensible.

9 interventions (déplacement d'un spécialiste chez les requérants) ont été réalisées (23,1% des requêtes) : 4 dans l'Oise, 3 dans l'Aisne, 2 dans la Somme.

- Investissement bénévole sur les requêtes :
9 bénévoles, cumulant 31h soit 4,44 journées-homme, 663 km ont été engagés pour les interventions. Le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie a également joué le rôle de relais local dans certains cas particuliers.

- Investissement salarié sur les requêtes : 5 salariés, totalisant 23h de participation soit 3,32 journées-homme.

→ Communication

n° de téléphone du SOS chauves-souris communiqué via la plaquette d'information « Connaître et Protéger les Chauves-souris en Picardie » réédité cette année par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie.

→ Depuis Octobre 2010 (date de renfort salarié), parmi les actions réalisées :

- Préparation de la saison 2011 et actualisation de la bibliographie disponible à l'association.
- Mise en page et actualisation des consignes SOS chauves-souris à destination des bénévoles.
- Actualisation du flyer spécifique SOS chauves-souris.

PROTECTION BUSARDS



Le Busard cendré *(Circus pygargus)* est un rapace migrateur rejoignant au Printemps notre région pour s'y reproduire. Suite à la destruction de son habitat de nidification naturel, il a colonisé les plaines cultivées pour y installer et élever ses nichées. Or pour certaines cultures, les moissons ont lieu avant l'envol des jeunes et ceux-ci sont alors systématiquement détruits par les engins agricoles si aucune mesure n'est prise pour les protéger.
Au niveau régional, c'est un oiseau nicheur assez rare et vulnérable, puisque seulement une trentaine de couples sont recensés chaque année.
Pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'espèce, les bénévoles de Picardie Nature mènent des actions de protection de busards sur le terrain depuis les années 1970, c'est la Mission Busards. Elle est gérée par un coordinateur bénévole. Depuis Octobre 2010, un salarié supplémentaire du Pôle Protection de la Faune Sauvage lui vient en appui. L'association fait partie d'un réseau national, mené par la Mission Rapaces de la LPO, auprès duquel elle est chargée de transmettre chaque année les informations acquises à l'échelle régionale.

→ Protection des nichées : résultats 2010

Espèce	Nombre de couples observés	Nombre de nids localisés	Nids avec intervention	Nids en échec	Nombre de jeunes à l'envol	Dont grâce à la protection
Busard cendré	5	4	2	1	5	4
Busard Saint-Martin	20	6	1	4	13	3

Nombre de bénévoles ayant participé : **6 bénévoles + 2 stagiaires**,
Nombre de sorties sur le terrain effectuées par les bénévoles : **105 sorties**,
Temps bénévole consacré à cette action : **32 journées-homme**,
Kilomètres engagés dans cette action : **2943 kilomètres.**

→ Communication - sensibilisation

6 sorties sur le terrain menées par 3 bénévoles ont été organisées pour le grand public au cours de l'année 2010. 6 adultes ont participé à ces sorties.

→ Difficultés

Difficultés de coordination des bénévoles pour l'année 2010.
Un renfort salarié arrivé en octobre 2010 et pérennisé en 2011 devrait permettre de dynamiser le bénévolat.

→ Depuis Octobre 2010, parmi les actions réalisées :

Réunion bilan 2010 à laquelle 10 personnes (8 bénévoles et 2 salariés) ont participé.

PROTECTION DES AMPHIBIENS



Au début du printemps, les amphibiens quittent leurs zones d'hibernation (bois, talus...), pour rejoindre leurs lieux de reproduction (mares, étangs...). Ces migrations, appelées « migrations pré-nuptiales », existent chez la plupart des 16 espèces d'amphibiens présentes en Picardie, et peuvent être particulièrement spectaculaires chez certaines espèces comme le Crapaud commun (Bufo bufo). Sont concernés notamment des tritons crêtés (Triturus cristatus), qui nécessitent une protection stricte au niveau européen. Les voies migratoires sont aujourd'hui souvent coupées par des axes routiers, et ce sont chaque année des milliers de batraciens qui sont écrasés sur les routes picardes.

Les objectifs de la protection des amphibiens sont de :

- limiter la mortalité des amphibiens sur les voies migratoires hautement fréquentées par les animaux,
- mieux connaître les populations d'amphibiens à travers la Picardie,
- sensibiliser le grand public aux enjeux de conservation des espèces animales.

→ Mise en place de barrières temporaires

• Bilan du site de Lœuilly (80) :

Encadrement : Patrick Thiery

Un barrage de 250m environ est installé chaque année depuis 2003 le long de la Coulée Verte à Loeuilly.

L'intérêt du site réside en la présence du Triton crêté. Sa localisation particulière le rend aussi intéressant en terme de pédagogie.

Investissement bénévole : 4 bénévoles (2 adultes et 2 enfants) ont participé aux ramassages quotidiens.

Espèce	Crapaud commun	Grenouille rousse	Triton palmé	Triton crêté	Alyte accoucheur	TOTAL
Effectif collecté en 2010	824	1	65	5	2	897



• Bilan du site de Choisy au Bac (60) :

Encadrement : Agnès Eudelle

Existe depuis 2007. En collaboration avec l'association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion

Une installation d'environ 400 m le long de la Départementale 66 qui relie Choisy-au-Bac à Compiègne.

Investissement bénévole : 2 bénévoles ont participé aux ramassages quotidiens.

Espèce	Crapaud commun	Grenouille rousse	TOTAL
Effectif collecté en 2010	682	7	689

→ Difficultés

Sur le site de Choisy-au-Bac, M. et Mme Eudelle apprécieraient du renfort bénévole pour les ramassages quotidiens.

• Suivi du crapauduc du Bois Magneux

En avril 2008, un crapauduc a été installé au Bois Magneux à Cottenchy (80), le long de la D112. L'ouvrage est constitué de quatre tunnels. L'objectif est de permettre aux amphibiens, essentiellement le Crapaud commun, le Triton palmé et la Grenouille rousse, de rejoindre leur zone de reproduction (étangs du Paraclet) sans être victimes de la circulation routière.
A la suite de l'installation du crapauduc, il a paru nécessaire de tester l'efficacité de l'aménagement. Ainsi en mars 2009 et 2010, des équipes de bénévoles et salariés du Pôle Observatoire de Picardie Nature ont assuré plusieurs soirées de suivi.



Le comptage des individus écrasés a permis de dénombrer **676 cadavres dont 70 seulement se trouvaient sur la partie couverte par le crapauduc (250 mètres).**
Dans l'ensemble, **le crapauduc du Bois Magneux semble donc efficace.**

→ Depuis Octobre 2010, parmi les actions réalisées :

1 article paru sur le site internet de l'association et dans la « lettre d'infos » en Décembre 2010 « Sauvetages d'amphibiens ».

→ Bénévolat des actions de protection :

Ses actions de protection ont été possibles grâce à l'investissement des bénévoles représentant plus de 36 journées/homme et 3606 km soit 4977 € sachant que le bénévolat sur l'opération amphibien n'a pu être comptabilisé.

CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

L'objectif du centre de sauvegarde est l'accueil et la remise en milieu naturel d'espèces sauvages découvertes en détresse dans la nature.

Depuis plus de trente ans Picardie-Nature fait partie de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS) qui fédère l'action de ces centres au sein d'un réseau national de recueil et de réhabilitation de la faune sauvage.
Le travail du soigneur permanent a été renforcé en 2010 par deux soigneurs (CDD), 38 correspondants bénévoles et 32 écovolontaires tous coordonnés par le responsable du centre.

Au cours de l'année 2010, le centre de sauvegarde a accueilli 257 animaux sauvages en situation de détresse. Suivant qu'il s'agissait d'oiseaux, de mammifères terrestres, de reptiles, d' amphibiens ou de mammifères marins (phoques), ces animaux ont été orientés et soignés sur l'un des 2 sites constituant le centre.

→ Avifaune

Capacitaires : Stéphane Soyez (salarié) - Jean-Marie Thiery (bénévole)
Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)
Soigneur : Julie Gobillot (salariée)
Localisation : Caix (80)

• Fonctionnement général



La gestion des requêtes et des convoyages, les opérations d'accueil, de soin, d'entretien des oiseaux et des installations sont réalisées quotidiennement par le responsable du centre tout au long de l'année. Il est aidé par un soigneur salarié les 6 premiers mois de l'année. Ce dernier rejoint les installations dédiées à l'accueil des phoques durant les 6 derniers mois. La permanence des activités durant les week-end et jours fériés, ainsi que des opérations ponctuelles d'assistance et de remplacement des soigneurs salariés dépendent donc étroitement de l'effort bénévole fournit par 10 adhérents de l'association. 228 interventions, soit 1051h ont été assurées par ces correspondants bénévoles formés localement par le responsable du centre et lors de sessions nationales par les instructeurs du réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.

• Aspects réglementaires

Le centre de sauvegarde bénéficie des autorisations nécessaires à son fonctionnement et fait appel aux services d'un cabinet vétérinaire de proximité.

- Les oiseaux nécessitant une chirurgie sont traités au cabinet vétérinaire de Rosières par le vétérinaire référent bénévole des activités avifaunes du centre de sauvegarde.

- Les oiseaux présentant des pathologies douteuses font l'objet de prélèvements et de tests envoyés pour analyse ou pour autopsie (en cas de mort suspecte) au laboratoire vétérinaire départemental.

- Le volume d'oiseaux traités en 2010 est inférieur à la capacité maximum annuelle d'accueil de 250 oiseaux pour laquelle sont dimensionnées nos installations.

• Gestion et chronologie des travaux d'entretien et d'amélioration

Pour fonctionner correctement les installations réclament un entretien permanent et des aménagements supplémentaires.

- Le programme de montage des structures modulaires de rééducation et de réadaptation étagées dans la pente du terrain se poursuit. Un tunnel de réadaptation au vol de 20m a été achevé fin mai 2010. Les filets de cette structure de longue portée n'ont malheureusement pas résisté aux chutes de neige de fin d'année ils devront être remplacés début 2011.

- Des travaux de second œuvre et d'entretien régulier ont été réalisés durant 45 journées entièrement assurés par les bénévoles de l'association en sessions régulières ou en chantiers exceptionnels pour un total de 456 heures.

• Information et formations

Pour augmenter les effectifs et compétences des correspondants bénévoles plusieurs formations durant l'année permettent de s'initier ou de se remettre à niveau:

- 16 stages à l'intention des convoyeurs et des soigneurs bénévoles, du 15/07 au 23/09 ont été réalisés pour répondre à la problématique de recueil rencontrée tout au long de l'année et plus spécifiquement en période estivale sur la façade maritime picarde.

- Le responsable du centre de sauvegarde est intervenu comme formateur au stage national de remise à niveau des correspondants des centres de l'Ufcs les 18 et 19/12/10 à Armeaux (89) et à animé 3 réunions d'information, de dynamisation et de recrutement du réseau de convoyeurs bénévoles (Caix 06/02/10, Amiens 24/04/10, Lanchères 20/11/10)

- Une stagiaire en découverte d'entreprise du 3 au 5/02/10 a été accueillie au centre. Elle a accédé aux différents sites et participé aux activités de soins et de relâchés d' oiseaux en baie de Somme.



- Une stagiaire en 1ère STAV du Lycée du Paraclet a été accueillie du 21 au 25/06/10, du 28/06 au 02/07/10 et du 05 au 09/07/10. Elle a participé à l'élaboration d'un protocole simplifié d'utilisation d'un incubateur à destination d'opérateurs inexpérimentés.

Le centre mène aussi des actions de communication et de sensibilisation en direction des partenaires et du grand public :

- Participation au séminaire réseau national échouage les 6 et 7/11/10, conseil d'administration à Maisons-Alfort le 11/12/10 et assemblée générale à Boucieu le roi les 27 et 28/03/10 de l'UFCS)
- Le responsable du centre co-anime des séquences pédagogiques pour des élèves de maternelle à Abbeville le 15/03/10.

- 2 remises en milieu naturel publiques sont réalisées sur le site de la maison de l'oiseau et à Cayeux/mer, les 04/02 et 11/03/10 avec diffusion du DVD de présentation des centres de sauvegarde .

- Le centre expose son fonctionnement aux décideurs locaux en accueillant le 04/05/10 Monsieur Michel Delpuech, Préfet de Région accompagné du sous préfet de Montdidier, du Conseiller général du canton de Rosières en Santerre et du Maire de Caix.

- Une Conférence/débat le 17/06/10 sur l'implication des centres de sauvegarde dans la préservation de la biodiversité est animée par Monsieur Gérard Grolleau président fondateur de L'Union Française des Centres de Sauvegarde.

- Les articles de présentation des travaux de construction en cours, des chantiers bénévoles, des oiseaux en soins et la plaquette d'information du centre sont réactualisés.

• Traitement des requêtes signalant un oiseau en détresse

Le centre de sauvegarde est bien identifié par le public et les services compétents. Il est donc régulièrement sollicité. Le traitement de ces requêtes occupe une part importante du travail du responsable du centre de sauvegarde. Il évite en premier lieu l'engorgement abusif de la structure d'accueil tout en dispensant des conseils ou des indications adaptées aux recherches des demandeurs.
Le responsable du centre ou un bénévole assure une permanence de renseignements à l'aide d'une ligne téléphonique fixe et GSM et d'une adresse internet.

En 2010, le centre enregistre 1120 requêtes qui émanent à 86% de particuliers. Le reste provient de services professionnels (vétérinaires, parcs animaliers, fourrière, société autoroutière , gendarmerie, police municipale, Sapeurs pompiers, ONCFS...)

- 455 requêtes téléphoniques n'ont pas généré d'accueil au centre : soit la problématique a pu être réglée à distance (poussins nidifuges, oiseaux en cours d'émancipation, euthanasie chez le vétérinaire local, autre centre de proximité, espèces exotiques).

- 436 requêtes correspondent à des recherches d'informations diverses au sujet du centre de sauvegarde

- 229 requêtes ont abouti à l'accueil d'oiseaux sur le centre (autour de 1% du recueil national totalisé par l'Union Française des Centres de Sauvegarde)

• Le convoyage des oiseaux vers le centre

En 2010, 28 convoyeurs volontaires réguliers interviennent à propos de 154 requêtes. Ils totalisent 209 déplacements (un animal pouvant générer plusieurs déplacements) et cumulent pour cette année 517 heures d'opération et 20096km pour relayer les animaux jusqu'au centre.

Le transport d'un oiseau blessé vers le centre ne pouvant pas toujours être pris en charge par le découvreur de l'animal, un convoyage partiel ou total est organisé. Pour cela, l'association a mis en place un réseau de convoyeurs bénévoles.
Ce réseau est systématiquement mis en alerte par téléphone et messagerie électronique à chaque requête. L'absence de réponse de ce réseau dans un délai d'une heure entraîne par défaut la sollicitation de tous les adhérents et sympathisants de l'association par courrier électronique

Le recours aux convoyeurs bénévoles permet d'abaisser les délais de transport à 24h maximum

avec une moyenne de deux relais par requête. L'accent a été mis lors des entretiens de requêtes sur une plus grande implication des découvreurs dans les transports. Ainsi, alors que le nombre d'admission progressait encore cette année, le nombre de convoyages impliquant le réseau bénévole s'est réduit dans le même temps.

• Accueil des oiseaux au centre



Conformément aux axes de travail définis dans le projet de mise en place, les installations du site de Caix pour l'année 2010 ont principalement accueilli des oiseaux en provenance de Picardie.

- Nature des espèces accueillies

Sur un total de 1120 requêtes concernant un animal en difficulté, 229 oiseaux répartis sur 46 espèces en provenance de la faune sauvage ont été accueillis.

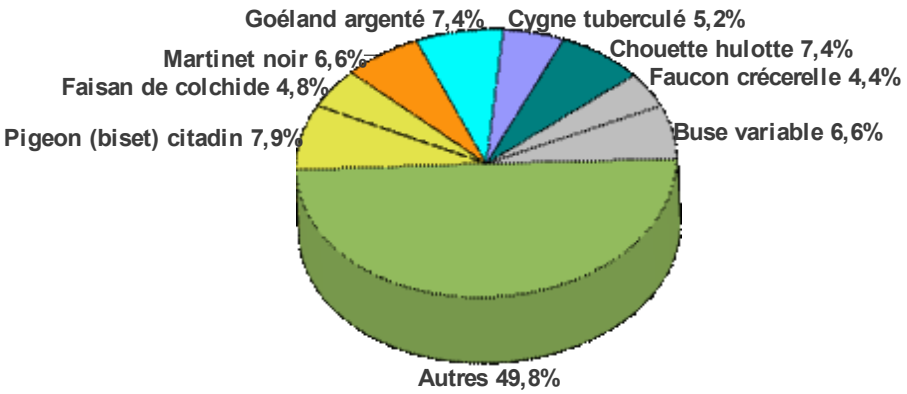
Ces espèces sont présentées en 6 groupes distincts :
- Rapaces diurnes représentant 14% du total des effectifs recueillis
- Rapaces nocturnes représentant 15% du total des effectifs recueillis
- Échassiers et oiseaux d'eau représentant 12% du total des effectifs recueillis
- Limicoles et oiseaux marins représentant 15% du total des effectifs recueillis
- Passereaux représentant 21% du total des effectifs recueillis
- Divers autres (pigeons, faisans, tourterelles...) représentant 22% du total des effectifs recueillis.

Cette classification n'est pas d'origine scientifique mais elle correspond réglementairement à des traitements et/ou des équipements d' élevage ou de rééducation spécifiques à des ensembles d'espèces.

- Espèces les plus accueillies

Si l'on prend en compte les espèces ayant franchi la barre symbolique des dix accueils annuels, on observe dans le graphique des espèces les plus représentées. Au centre, 8 espèces (dont plus d' un tiers sont des rapaces) constituent à elles seules plus de 50% des accueils annuels .

Espèces les plus représentées parmi les accueils au centre



- Chez les rapaces diurnes, il s'agit des buses variables et des faucons crécerelles essentiellement à cause du trafic routier et de la recrudescence de tirs illégaux.

- Chez les rapaces nocturnes, les chouettes hulottes elles aussi sont victimes du trafic routier mais

aussi du ramassage des poussins abandonnant naturellement le nid.

- Parce qu'ils passent difficilement inaperçus et affectionnent les zones urbaines, les cygnes tuberculés heurtés par des véhicules ou entravés par des bas de lignes avec hameçons composent la plus abondante représentation des oiseaux d'eau et échassiers .

- Chez les oiseaux marins et les limicoles, ce sont les goélands argentés évoluant et nichant abondamment en zone côtière habitée qui totalisent le plus grand nombre de recueils.

- Le recueil de jeunes tombés du nid mettent les martinets en tête du groupe des passereaux.

- Les pigeons bisets (citadins) victimes de chocs avec des véhicules et les faisans de colchide issus, à deux exceptions près, de la récupération d'une même ponte retirée avant fauche, sont les représentants principaux du groupe des « divers » .

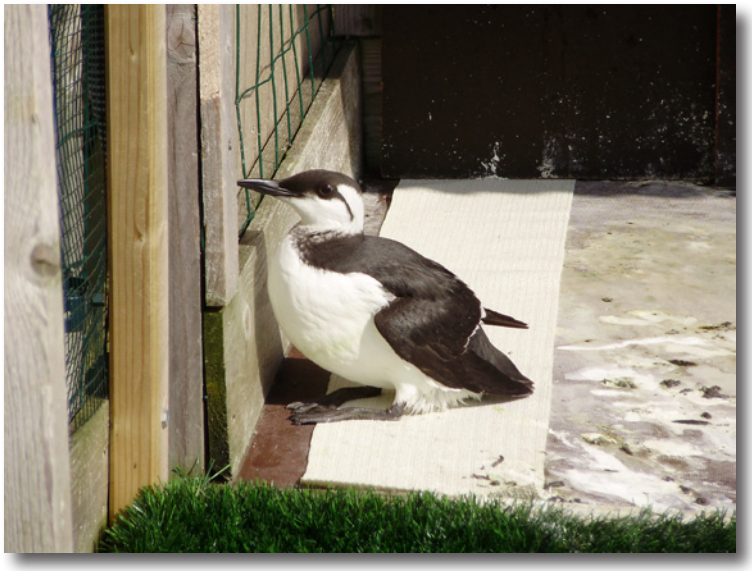
Ces 8 espèces « phares »n'ont certes pas le même intérêt patrimonial. Elles n'en sont pas moins de bons indicateurs. Au travers de celles-ci, il est intéressant d'observer que si le volume des recueils est bien évidemment étroitement lié à une forte présence humaine et à la niche écologique que représente l'espace urbain, ce sont les activités qui en découlent qui sont à l'origine des dommages subis.

- Spécificité des espèces accueillies

Plus qu'un volume, il faut retenir que 32 des 46 espèces accueillies cette année ont le statut d'espèces protégées par la loi française (arrêté du 29/10/09, consolidé le 6/12/09) et que les rapaces représentent prés de 30% des recueils.

- Sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. 1 d'entre-elles est classée en danger (Guillemot de Troïl) et 5 autres sont classées vulnérables (Buse variable, Butor étoilé, Spatule blanche, Goéland cendré, Sterne caugeck).

- Dans la liste des oiseaux nicheurs de Picardie, 1 est considéré en Danger d'extinction (Butor étoilé) 3 en danger (Sterne caugeck, Spatule blanche, Cigogne blanche) et 3 autres vulnérables (Chevêche d'Atheha, Busard des roseaux, Fulmar boréal)



- Répartition géographique des recueils:

Pour un total de 110 communes identifiées, la répartition par département des 229 recueils de cette année est la suivante : 82,1% en provenance de la Somme, 9,2% en provenance de l'Oise, 7,4% hors Picardie (76-59-95), 1,3% pour l'Aisne.

Si les apports en provenance de l'Aisne sont faibles car le département est déjà pourvu de deux centres de sauvegarde, ceux en provenance de l'Oise restent constants du fait du fonctionnement aléatoire de la structure locale.

- Causes et répartition mensuelle des accueils:

L'Union Française des Centres de Sauvegarde a identifié et enregistre depuis plus de trente ans 14 causes relatives à l'accueil des animaux en centre. 6 d'entre elles ressortent au bilan de cette année.

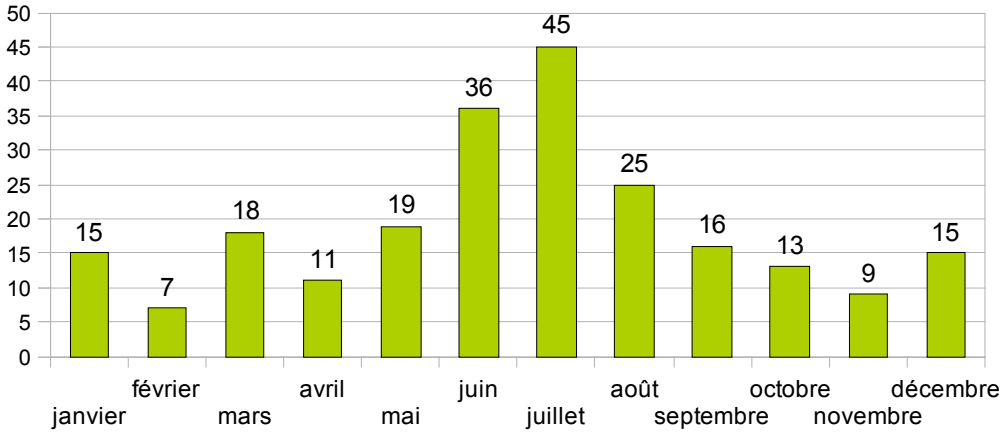
- 33% sont des espèces nidifuges
- 28,4% sont victimes du trafic routier

- 10,8% sont victimes de prédateurs domestiques
- 9,1% ont percuté des objets fixes (essentiellement des baies vitrées)
- 6,3% souffrent de dénutrition
- 2,8% sont victimes de tirs.

Le volume des accueils est inégal suivant le moment de l'année. On observe sur le tableau de répartition des accueils un pic d 'activité de la mi mai à la fin aout, avec un mois de juillet représentant à lui seul 20% des effectifs d'accueils annuels. Au retour des beaux jours, suivi de la période estivale de congés, les activités de plein air reprennent et les vacanciers (découvreurs) sont plus disponibles. Parallèlement, la plupart des oiseaux sont en période de reproduction. Il s'agit d'une période sensible où s'enregistre le plus grand nombre de cas de prédation, de destruction volontaire de nichées et de ramassage de jeunes.

- Goélands argentés, martinets noirs* et chouettes hulottes constituent l'essentiel des jeunes nidifuges parfois abusivement ramassés en milieu naturel mais à juste titre en zone urbaine. Leur nombre augmente et devance même cette année les victimes de la route. Le trafic routier touche d'abord les rapaces nocturnes et diurnes en quête de proies le long des axes routiers mais aussi des espèces très présentes en milieu urbain tel le cygne tuberculé, le goéland argenté et le pigeon biset.
- L'épervier d'Europe reste l'espèce la plus touchée par les heurts contre des baies vitrées.
- Une légère augmentation des accueils est enregistrée durant les mois d'hiver. On l'explique par des températures très basses privant la plupart des oiseaux d'eau, d'alimentation et une couverture neigeuse durable à l'origine de nombreux cas de dénutrition sévère quelque soit le régime alimentaire.

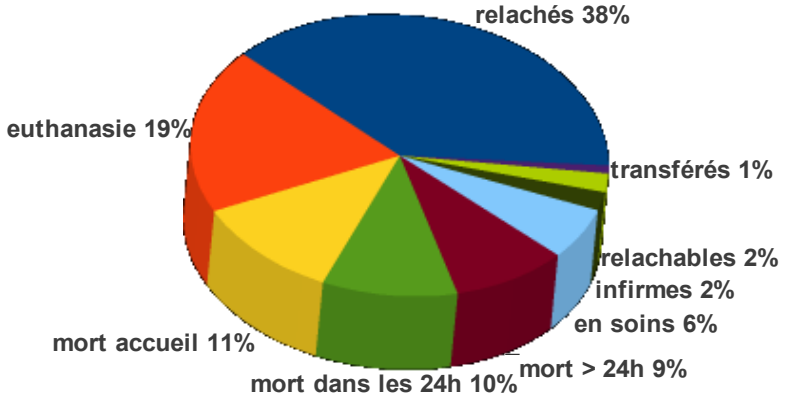
Répartition des accueils d'oiseaux au cours de l'année 2010



• Le devenir des oiseaux accueillis au centre

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité des oiseaux en situation de détresse à seule fin de réintroduction dans leur milieu d'origine.

Devenir des oiseaux accueillis au CSFS au 31/12/2010



La moyenne nationale des relâchers enregistrés pour les oiseaux des centres de sauvegarde affiliés à l'UFCS avoisine les 40% et les résultats pour notre centre sont conformes à ce chiffre.

- 38% des oiseaux traités au centre ont bénéficié d'un retour en nature depuis les installations du centre ou dans des biotopes adaptés à leur espèce.

- 2% sont «relâchables» c'est à dire que leur état physique leur permet un retour en milieu naturel.

- 1% a été transféré dans un autre centre (UFCS 02) pour y être regroupé avec des individus de la même espèce et y poursuivre sa réadaptation avant relâcher.

- 6% des effectifs bénéficiaient encore de soins post-traumatiques au 31/12/2010.

→ Les mammifères terrestres, reptiles et amphibiens



Constitution dossier d'extension en cours : Stéphane Soyez (salarié)
Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)
Soigneur : Julie Gobillot (salariée)
Localisation : Caix (80)

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité 3 hérissons d'Europe, 2 lérots communs, 7 chauves souris, 1 rainette méridionale, 2 crapauds communs, 2 orvets fragiles et une couleuvre à collier. Ces animaux ont reçu les premiers soins et ont été transférés sur les centres habilités du réseau UFCS lorsqu'ils n'étaient pas relâchables sur place, ou nécessitaient des soins de longue durée.

→ Les mammifères marins



Capacitaire : Laëtitia Dupuis (salariée)
Référent vétérinaire : Jean-Pierre Pellissier (bénévole)
Soigneurs : Carine Delmas (salariée)CDD 2 mois ; Graziella Tenin (salariée)CDD 4mois ; Julie Gobillot (salariée)CDI ; Stéphane Soyez (salarié) CDI
Localisation : Lanchères (80)

• Prise en charge des phoques échoués vivants

L'association Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouage coordonné par le Centre de Recherche sur les mammifères marins de La Rochelle. Deux personnes détentrices de la carte verte interviennent sur les échouages de mammifères marins entre les communes de Le Touquet (62) et de Le Tréport (76) dans le cadre du programme d'étude des phoques de la baie de Somme.

• Organisation

- Situation géographique

Les structures permettant d'accueillir les phoques échoués vivants se situent sur la commune de Lanchères, sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme et Grand Littoral Picard.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature est constituée de 6 bâtiments modulaires préfabriqués qui comprennent les structures d'accueil des animaux mais également un bureau et une structure d'accueil du personnel. Le centre dispose de deux bassins de réadaptation extérieurs.

- Présence humaine

Préalablement à l'accueil des phoques, 3 bénévoles ont consacré 11 journées hommes sur des travaux d'étanchéîté des quarantaines, de réfection des réseaux d'alimentation en eau et des évacuations des eaux usées.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature a fonctionné du 12 juin au 8 décembre 2010 durant 180 jours, soit 15 jours de plus que l'an passé.

La prise en charge des phoques échoués nécessite la présence d'un soigneur salarié de 6h30 à 22h30. L'essentiel des échouages ayant eu lieu l'an passé de la fin juin à la fin Août, la constitution d'une équipe de trois soigneurs animaliers, dont deux CDD, a été retenue pour assurer la continuité des soins. En Septembre et octobre deux soigneurs demeurent en poste, renforcés par le responsable du centre pour permettre la continuité de service. L'étalement des accueils au centre a obligé au maintien d'un binôme de soigneurs en novembre et début décembre. Les accueils de fin de journée, la faiblesse de certains animaux ou les pathologies d'autres auront de plus exigé à 10 reprises cette année, l'intervention du responsable du centre pour assurer les gardes et interventions de nuit.

32 écovolontaires bénévoles ont été recrutés afin d'assister les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes: soins, entretien des structures... Ils étaient logés et nourris par l'association Picardie Nature durant leur séjour qui s'étalait du samedi au samedi suivant. Une préférence a été donnée aux candidats provenant d'une formation en soins animaliers (écoles vétérinaires...)

46% des 567 journées hommes nécessaires au fonctionnement ont été réalisées par des bénévoles et des écovolontaires.

- Encadrement du personnel

Les bénévoles aide-soigneurs ont été formés et encadrés par leur soigneur binôme.
Les salariés soigneurs étaient disponibles pour répondre aux interrogations des bénévoles et les conseiller. Les salariés soigneurs non permanents ont pu compter sur le soutien du responsable du Centre de soins et de la Capacitaire aux soins aux phoques à tour de rôle disponibles 7 jours/7 et 24h/24. L'encadrement des permanents responsables du centre est assuré par le directeur de l'association et les référents bénévoles du centre qu'ils peuvent solliciter dès qu'un problème surgit.

- Protocoles de soins

Les protocoles de soins ont été mis en place sur les conseils de la Zeehondencreèche de Pieterburen (Hollande), qui est un centre de soins pour phoques traitant plus de 100 individus à l'année, les soigneurs y sont donc spécialisés sur cette espèce animale.

L'entrée sur le centre de soins est réglementé et réservé au personnes autorisées.
Les règles d'accès au local de quarantaine sont définies dans un protocole draconien pour des raisons de tranquillité des phoques en soins et pour des raisons de sécurité sanitaire.

Une première visite vétérinaire a lieu à l'arrivée d'un phoque au centre de soins. Celle-ci a été réalisée par différents pratiquants, tous provenant de la clinique vétérinaire du grand marché d'Abbeville, structure avec laquelle Picardie Nature est en convention.

Une visite vétérinaire hebdomadaire a été réalisée pour vérifier l'évolution de l'état sanitaire des animaux. Ces visites ont été réalisées bénévolement à 20 reprises par le référent du pôle protection.

• Les phoques

- Les entrées



6 phoques veaux-marins ont intégré le centre de sauvegarde au cours de l'été 2010. Il s'agissait à 17% de jeunes non émancipés et à 83% d'animaux malades.

On note la présence d'un adulte. Cet animal aveugle et victime d'une très sévère dénutrition n'aura survécu que quelques jours suite à son accueil en quarantaine. Son autopsie par le laboratoire des services vétérinaires de la Somme révélera l'ingestion d'un écarteur de ligne bardé d'hameçons. L'expérience néanmoins est riche d'enseignements et démontre que la gestion des adultes requiert un complément indispensable de formation pour les soigneurs. Par ailleurs, cela a révélé le besoin de revoir les aménagements peu adaptés et trop fragiles pour l'accueil d'animaux adultes.

Une mise en ligne des accueils sur le site internet permet à tout un chacun d'être informé des phoques pris en charge, de la cause d'entrée et de son état. Il est également possible de parrainer un animal et de recevoir en échange d'un don des informations régulières par liste de diffusion. Ce sont les soigneurs qui, à l'issue de chaque visite vétérinaire, réactualisent les données et tiennent informés les « parrains » de la situation et de la progression du ou des phoques parrainés.
Cette formule connaît un réel succès et ouvre la baie de Somme et ses phoques à des particuliers et à des classes scolaires en France et à l'étranger souhaitant découvrir ou contribuer d'une manière originale à la sauvegarde de cette espèce .

Date	Espèce	Sexe	Identification	Liste d'échouage	Class.	Poids	Causes
17/07/10	Pv	F	Caraïbes	Pointe du Hourdel	JNE	11	Prématurément séparé De la mère
30/08/10	Pv	F	Béring	Fort-Mahon	JE	14,6	Pathologie
03/09/10	Pv	F	Oman	Fort-Mahon	JE	15,25	Pathologie
25/09/10	Pv	F	Kara	Etaples	JE	13,5	Pathologie
20/10/10	Pv	M	Aland	Le Touquet	AD	52	Lésions stomacales
09/11/10	Pv	M	Baltique	Berck	JE	16	Pathologie

Tableau 1 : Entrées des phoques

- Les soins

A leur arrivée, les phoques sont nourris par intubation pendant une dizaine de jours puis par gavage. En moyenne les animaux soignés et relâchés ont passé 14 jours en nourrissage assisté.

Un phoque qui entre au centre de sauvegarde ne peut en ressortir que si son état sanitaire le permet et qu'il a atteint un poids minimum de 35 kg.
En moyenne, les phoques soignés et relâchés ont passé 30 jours en quarantaine et 37 jours en bassin.

- Les remises en milieu naturel

4 phoques ont retrouvé leur milieu naturel après passage au centre de soins. 1 a été transféré dans un autre centre car les conditions climatiques de fin de saison ne permettaient plus d'assurer correctement son émancipation, et mettait en péril une partie de la structure craignant le gel. Le dernier animal étant relâchable, le taux de réussite des soins dépasse les 83% cette année.

Le tableau 2 présente les phoques qui ont retrouvé leur milieu naturel. Tous ont été relâchés depuis la plage du Hourdel. Les 4 premiers équipés d'une bague numérotée à la nageoire postérieure et d'une plaque circulaire colorée collée au sommet du crâne pour faciliter leur identification une fois retournés en baie. Le dernier individu transféré au centre du C.H.E.N.E (76) pour y poursuivre son émancipation en bassin sera relâché début 2011.

Sur ces 4 remises en milieu naturel, la première, le 3 octobre a donné lieu à une opération de sensibilisation grand public relayée par les média.

Identification	Date	Type de sortie	Lieu	Poids	Bague	Plaque
Caraïbes	02/10/10	Remise en milieu naturel	Le Hourdel	33,5	58377	rouge
Béring	29/10/10	Remise en milieu naturel	Le Hourdel	38,5	58397	jaune
Oman	29/10/10	Remise en milieu naturel	Le Hourdel	39,5	58378	bleue
Kara	08/12/10	Remise en milieu naturel	Le Hourdel	34,7	58398	violette
Aland	22/10/10	Décès	-	-	-	-
Baltique	08/12/10	Transfert vers CSFS Le CHENE	Allouville-Bellefosse	29,3	-	-

Tableau 2 : Sorties des phoques

A ce jour, plusieurs observations ont été rapportées (cf rapport phoques) et aucun d'entre eux n'a subi de nouvel échouage.

• Bénévolat valorisé :

En 2010, le temps de bénévolat valorisé du Centre de sauvegarde est estimé à plus de 605 journées-hommes ce qui représente **93 495 €** (barème journalier : 107€ et 170€) et 47617 km soit **16900€** (0,299/km). Pour un total de **110 395 €**.

